



## ÉCOLE PRIMAIRE CHRIST-ROI

### Conseil d'établissement #7

#### Ordre du jour

Mardi 2 mai 2023

#### 1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue :

Ouverture de l'assemblée à 18h59, cinq membres parents sont présents. Matthieu St-Pierre est absent et non remplacé.

#### 2. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée

Valérie Elliott, est désignée par l'Assemblée afin d'agir comme secrétaire pour la rencontre de ce soir.

#### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La lecture de l'ordre du jour est effectuée et son adoption est proposée par Marc Benoit, appuyée par Amélie Lafortune. L'ordre du jour est donc adopté à l'unanimité.

#### 4. Questions du public

Ce point est devancé à l'ordre du jour étant donné la présence d'un parent, Rémi St-Laurent, de la conseillère municipale, Julie Roy, ainsi que de son assistante Gabrielle Charbonneau.

Sébastien St-Laurent, père de Rémi St-Laurent, s'est déplacé pour venir discuter, au conseil d'établissement, de sa préoccupation en lien avec la sécurité aux abords des écoles. Effectivement, l'école Christ Roi est entourée de deux axes majeurs à voie unique, soit les rues Berri et Lajeunesse et le débit de circulation sur ces deux rues est très élevé, particulièrement le matin avant la rentrée des élèves.

Sébastien relate l'article paru dans la presse le 4 avril dernier ayant pour titre <Radars photo en zone scolaire>. Il mentionne que selon cet article, le radar photo mobile installé sur la rue Berri à l'angle de Louvain a rapporté, à lui seul, 2.7 millions, soit le quart des constats émis par des radars mobiles en zone scolaire. Ces données sont alarmantes rapporte M. St-Laurent. Il mentionne aussi que la rue Berri est désaxée au coin de Sauvé et que cela engendre de la difficulté aux automobilistes à conserver leur voie de circulation. M. St-Laurent est à la recherche de solutions afin d'améliorer la sécurité des élèves et de leurs parents se rendant à l'école à pied. Il propose l'installation de radars photo permanents sur les rues Lajeunesse et Berri. Il propose aussi de déplacer la voie de stationnement présentement à l'ouest de la rue Berri à l'est de celle-ci, le matin et le soir, afin d'offrir une distance entre



## École Primaire Christ Roi

525, rue Louvain Est  
Montréal (Québec) H2M 1A1  
Téléphone : (514) 596-5194  
[christroi@csgm.qc.ca](mailto:christroi@csgm.qc.ca)

les piétons circulant sur le trottoir annexé à l'école et la rue Berri. Effectivement, présentement, sur la rue Berri, les automobilistes passent très près du trottoir annexé à l'école, le matin et le soir, avec les restrictions de stationnement actuelles. Il mentionne qu'il serait très important de faire de la sensibilisation et de l'éducation auprès des parents automobilistes car ils sont très souvent fautifs (excès de vitesse, dépassements illégaux, etc). Il termine en mentionnant qu'il faut concerter nos efforts afin d'améliorer la situation et qu'un organisme tel que piétons Québec pourrait possiblement nous aider. Selon M. St-Laurent, la formation d'un comité serait nécessaire pour faire avancer ce dossier.

La parole est donnée à Mme Roy, conseillère municipale dans Ahuntsic-Cartierville. Celle-ci débute en mentionnant que la mobilité active et l'apaisement de la circulation sont ses priorités. Mme Roy précise que la semaine avant la sortie de l'article rapporté par M. St-Laurent dans la presse, elle et la mairesse de l'arrondissement, ont passé une matinée dans le camion radar photo ce qui lui a permis d'obtenir plus d'informations sur la problématique. Tout d'abord, le radar photo vient régulièrement sur Berri à l'angle de Louvain étant donné que, selon le commandant du poste 27, c'est le deuxième endroit où le plus de constats d'infractions sont délivrés à Montréal.

Mme Roy précise qu'il n'y a que deux camions radar photo pour toute l'île de Montréal et que ceux-ci appartiennent au MTQ, ce qui implique que la ville, donc le SPVM, ne peut décider de leur installation temporaire ou permanente. Cette même matinée, Mme Roy a appris par le commandant du poste 27, que lorsque le radar photo est absent, il est rare que les policiers donnent des constats d'infractions avant 8h10, soit le début des classes à l'école Christ Roi, car avant cela c'est le chaos aux abords de l'école et la vitesse semble augmentée une fois ce chaos atténué.

Mme Roy a des suggestions par rapport à des mesures qui pourraient apaiser la circulation autour de l'école Christ Roi. Cependant elle prend le temps de mentionner que ce n'est pas une seule mesure qui arrivera à tout résoudre mais bien un ensemble de mesures. Elle donne l'exemple du dos d'âne qui permet de diminuer la vitesse de seulement 6%. Elle mentionne que selon ses données, l'ajout de la piste cyclable du REV le long des rues Lajeunesse et Berri a beaucoup aidé.

Elle mentionne aussi que les abords de l'école Christ Roi pourrait être sécurisés via le programme de sécurisation aux abords des écoles (PSAÉ) qui vise à offrir un environnement sécuritaire près des lieux fréquentés par les enfants. D'autres écoles d'Ahuntsic-Cartierville ont pu bénéficier de ce programme dans les dernières années comme Saint-André-Apôtre et Saint-Simon-Apôtre.

Selon Mme Roy, une mesure majeure, sera l'ajout d'une piste cyclable, entre les rues St-Hubert et Berri sur Louvain pour 2024. Il y aurait une voie cyclable



## École Primaire Christ Roi

525, rue Louvain Est  
Montréal (Québec) H2M 1A1  
Téléphone : (514) 596-5194  
[christroi@cscdm.qc.ca](mailto:christroi@cscdm.qc.ca)

des deux côtés de la rue Louvain donc une se dirigeant vers l'est et l'autre vers l'ouest. Le tronçon, sur Louvain, entre Lajeunesse et Berri deviendrait probablement à sens unique vers l'ouest étant l'aspect étroit de la rue à cet endroit. L'ajout de cette piste cyclable, sur Louvain, entre St-Hubert et Berri, aurait comme effet de rétrécir la rue en largeur ce qui apaiserait la circulation automobile. De plus, si le tronçon, entre Lajeunesse et Berri, devenait à sens unique vers l'ouest, cela empêcherait le virage à droite sur Louvain à partir de Berri. Il est important de préciser qu'avec l'ajout de cette piste cyclable, il n'y aurait plus de places de stationnement sur la rue Louvain entre St-Hubert et Berri. De plus, Mme Roy mentionne que le comité de la station d'Youville, occupant le tronçon de la rue Louvain entre Lajeunesse et Berri en période estivale, a fait une demande au budget participatif de l'arrondissement, pour avoir du mobilier à l'année longue donc pour que la station soit permanente. Elle mentionne aussi que le souhait de ce comité serait une fermeture complète à la circulation automobile sur ce tronçon. Seuls les autobus scolaires auraient accès pour une question de sécurité des élèves. Sheila, enseignante et membre du conseil d'établissement, mentionne que l'équipe école n'a pas accès à un stationnement et que les employés se stationnent sur la rue Louvain ou sur les rues avoisinantes. Avec l'abolition des places de stationnement sur Louvain, elle craint que le stationnement devienne un enjeu important pour l'équipe école de Christ Roi se rendant au travail en voiture. Mme Roy répond qu'il faudra penser à l'extérieur de la boîte pour le problème de stationnement, par exemple, des parents qui demeurent aux abords de l'école et qui utilisent leur voiture pour aller travailler, pourraient laisser leur entrée de garage aux enseignants. Mme Roy propose d'autres solutions pour apaiser la circulation aux abords de l'école Christ Roi, entre autres, l'interdiction de stationner à 5 mètres d'un coin de rue. Elle mentionne que cette réglementation est déjà en vigueur dans le reste de la ville de Montréal et qu'elle sera appliquée dans Ahuntsic-Cartierville à compter de cet automne ou en 2024. Elle propose aussi d'ajouter un débarcadère de 5 places sur la rue Berri à l'angle de Louvain. Elle tient toutefois à préciser que ce serait plus pratique pour les parents mais ça n'aurait pas beaucoup d'influence sur l'apaisement de la circulation. Finalement, elle rapporte que le matin sur la rue Berri, il y a deux voies pour la circulation automobile et qu'il serait potentiellement envisageable de diminuer à une voie pour apaiser la circulation. Elle mentionne qu'elle discutera avec son équipe de la proposition de M. St-Laurent d'inverser les restrictions de stationnement sur Berri afin de sécuriser le trottoir du côté de l'école. Marc propose l'utilisation de peinture au sol comme mesure d'apaisement de la circulation. Isabelle conclue en demandant à Mme Roy, qu'est-ce qu'il serait prioritaire de faire, en tant que membres du conseil d'établissement, pour faire avancer le dossier. Mme Roy suggère que nous **consultions le comité de mobilité de la station d'Youville car ils ont déjà fait des demandes d'apaisement de la circulation, ils sont donc bien au fait du dossier.** Elle recommande aussi de



venir mentionner, au conseil d'arrondissement, le désir de procéder à une fermeture complète à la circulation automobile du tronçon de la rue Louvain entre Lajeunesse et Berri. Cela permettrait de faire étudier le dossier par la ville centre. Finalement, elle suggère d'approcher l'association mobilité active Ahuntsic Cartierville car celle-ci pourrait offrir de l'aide par rapport à la sensibilisation et à l'éducation des parents automobilistes fautifs. Concernant l'installation d'un radar photo en permanence sur la rue Berri, elle mentionne de faire pression auprès de notre député provincial étant donné que les radars photo appartiennent au MTQ.

Christian précise qu'il discutera de la question avec le centre de service afin d'ajouter du poids à nos demandes.

Mme Roy sera réinvitée cet automne afin de faire un suivi en lien avec les différentes mesures proposées.

Sébastien St-Laurent, Julie Roy et Gabrielle Charbonneau quitte suite à cette discussion.

## **5. Visite de madame Roy (conseillère municipale)**

Voir point précédent

## **6. Lecture et adoption du PV du 2023-03-07 (point 5)**

La lecture du P.V. est effectuée et l'adoption du pv est proposée par Marc Benoit et appuyée par Amélie Lafortune. Le P.V est donc adopté à l'unanimité.

## **7. Suivis au P.V**

### **a. Fournitures scolaires**

À la suite de la proposition présentée au CÉ du 7 mars dernier en ce qui a trait à l'achat en gros des fournitures scolaires pour l'année prochaine, un sondage sera envoyé aux parents cette semaine afin de connaître leur intérêt à ce que les fournitures scolaires soient fournies par l'école. Si la réponse est positive, le projet sera mis de l'avant.

### **b. Trottibus**

Christian a effectué une relance auprès des personnes qui s'étaient montrées intéressées lors du sondage initial et il n'y a qu'une personne qui a réitéré son intérêt. Selon la personne responsable du projet à la société canadienne du cancer, un minimum de trois personnes est nécessaire pour que le projet puisse aller de l'avant. Christian mentionne qu'il fera la



## École Primaire Christ Roi

525, rue Louvain Est  
Montréal (Québec) H2M 1A1  
Téléphone : (514) 596-5194  
[christroi@csgm.qc.ca](mailto:christroi@csgm.qc.ca)

promotion du projet lors de l'activité de bienvenue à la maternelle qui se tiendra le 6 juin prochain. Isabelle propose de demander aux intéressés d'écrire leur nom sur une feuille.

### 8. Comité de parents : Karine

Mme Gélinas était présente lors de la dernière réunion du comité parents pour répondre aux questions. Il a été demandé si des demandes avaient été effectuées par le centre de service en lien avec l'octroi de 230 millions dans le nouveau budget provincial pour le financement des écoles. Mme Gélinas précise que les demandes de la CSDM représentent des milliards de dollars (rénovation des écoles, etc) et que cet ajout d'argent dans le nouveau budget ne serait même pas suffisant pour répondre aux besoins de la CSDM uniquement.

Consultation PEVR : à la suite de plusieurs consultations, le centre de service veut augmenter la réussite des élèves, c'est-à-dire d'augmenter de 10% les résultats en français et en mathématique. Toutefois il manque d'argent et de personnel pour permettre l'atteinte de cet objectif.

Les directions des écoles ont reçu, le 26 avril dernier, la procédure sur la révision des notes.

Karine mentionne que tous les conseils d'établissement devraient avoir une adresse courriel propre à leur conseil. Une demande sera donc effectuée par Christian auprès du centre de service pour activer le courriel du CÉ de Christ Roi.

Finalement, Karine a présenté, aux membres du CÉ, une résolution sur la sécurité aux abords des écoles proposée par le comité de parents. Elle demande l'appui du CÉ afin que cette résolution soit présentée au CA du centre de service qui aura lieu le 9 mai prochain. Le CÉ décide d'appuyer la résolution sur les enjeux de sécurité aux abords des écoles à l'unanimité.

### 9. Enseignant en perte de contrôle (média)

Christian mentionne avoir rencontré les enseignants de l'école à la suite de l'article paru dans la Presse le 26 avril dernier. Cet article relatait le cas de deux enseignants enregistrés à leur insu en train de crier ou d'insulter les élèves.

Lors de cette rencontre, il a été question de la légalité en lien avec les enregistrements en classe. Christian précise qu'un parent a le droit d'enregistrer un enseignant à son insu seulement s'il a des raisons de croire qu'il peut y avoir atteinte à la sécurité de son enfant.



De plus, Christian rappelle que les parents ont droit d'avoir accès aux écrits relatifs à leurs enfants.

Finalement, Christian a rappelé à son équipe école l'importance de la bienveillance entre enseignants afin d'éviter une telle perte de contrôle. De plus, il y a toujours la possibilité de prendre une journée de congé lorsque l'on se sent épuisé.

## **10. Projet éducatif**

Christian enverra, par courriel, aux membres du CÉ, le canevas provisoire de rédaction du projet éducatif qui a été travaillé par l'équipe école qui comprend les aspects suivants liés au projet : l'environnement interne et externe, les forces, les zones de vulnérabilités et finalement l'enjeu et l'orientation.

Le but du projet éducatif sera de diminuer le taux d'élèves vulnérables (69% et moins) en écriture. Pour l'ensemble de l'école 15% des enfants sont en situation de vulnérabilité face à l'écriture.

Christian demande aux membres du CÉ de lire le canevas provisoire du projet éducatif et de préparer des questions pour la prochaine réunion qui aura lieu le 6 juin prochain.

Les moyens qui seront mis en place pour atteindre l'objectif du projet éducatif seront discutés en comité de pilotage à la fin mai afin que le projet soit prêt pour septembre 2023.

## **11. Grille-matière**

Christian a présenté la grille matière de l'école, c'est-à-dire le nombre de période associée à chaque matière pour les 3 cycles (voir annexe).

## **12. En rafale :**

### **a. Fête de fin d'année**

La fête de fin d'année aura lieu le lundi 19 juin, il y aura des jeux gonflables.

### **b. Bienvenue à la maternelle**

L'activité de bienvenue à la maternelle aura lieu le mardi 6 juin. L'invitation sera envoyée aux parents par Christian la semaine prochaine.





### **13. Service de garde**

Marc mentionne avoir acheté du matériel de cuisine pour 2000\$ cette semaine suite l'obtention d'une subvention provenant du *Choix du président*. Ce nouvel équipement servira au club de cuisine.

*Le choix du président* donnera une autre subvention de 12 000\$ à partir de septembre 2023 pour l'achat de nourriture.

L'année prochaine les clubs seront poursuivis les mardis et jeudis.

L'activité choisie par l'enfant aura lieu le mardi et le jeudi pour une période de 4 semaines. Par la suite, l'enfant pourra choisir une autre activité pour le bloc suivant.

Les lundis et mercredis seront consacrés à la *plateforme service de garde*, ce qui est une nouveauté. Il y aura 9 thèmes abordés au courant de l'année et chaque enfant touchera à ces 9 thèmes. Ces activités auront lieu les lundis et mercredis et un nouveau thème sera abordé à chaque mois.

Marc aimerait que les journées du 23, 24 et 25 août soient utilisées pour former son équipe par rapport au contenu de cette plateforme et pour permettre aux éducatrices de débiter leur planification. Le CÉ accepte à l'unanimité.

Marc termine en mentionnant qu'il y a un changement au calendrier des journées pédagogiques à la suite d'une modification du calendrier de jours de classe.

### **14. Organisation scolaire (2023-2024)**

Christian présente les affectations pour l'année 2023-2024, voir annexe.

### **15. Varia**

La dernière réunion du CÉ de l'année sera le 6 juin à 18h30.

**Levée de l'assemblée à 21h00.**

Proposée par : Marc Benoit

Appuyée par : Karine Boily